

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2023**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 13 mars 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François (à partir de 18 h 21), Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 19 h 24), Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier (à partir de 19 h 09), Sébastien Buron, Jonathan Guillemin, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi (à partir de 18 h 13), Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Didier Pillon (à partir de 18 h 11), Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani (à partir de 18 h 24), Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Lucile Perin, Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Georges Hoyaux a donné pouvoir à Béatrice Ferron (jusqu'à 19 h 24), Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier (jusqu'à 19 h 09), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié, Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 18 h 24), Gwendoline Galou a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

Était absent ou excusé

Paul Le Gal-Huamé.

Marie-Cécile Clavreul et Sébastien Buron sont désignés secrétaires.

S519 - QM - 1 - SOLIDARITÉ AVEC LA TURQUIE ET LA SYRIE SUITE AUX SÉISMES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - RHTF - 1 - BUDGET PRIMITIF 2023

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux ayant voté contre (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Lucile Périn, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière et Henri Renié).

S519 - RHTF - 2 - TAUX D'IMPOSITION 2023 DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani et Gwendoline Galou).

S519 - RHTF - 3 - REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux ayant voté contre (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Lucile Périn, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière et Henri Renié).

S519 - RHTF - 4 - CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DES SUBVENTIONS 2023

Bruno Flécharde et Didier Pillon, en tant que membres du conseil d'administration de l'association Atmosphères 53, Camille Pétron en tant qu'élue intéressée au sein de la FAL 53, Pierrick Guesné en tant que président du Pégase Organisation Courses cyclistes (POCC), Chantal Grandière, en tant qu'élue intéressée au sein de la Croix-Rouge française et Geneviève Pham-Sigmann, en tant que membre siégeant au conseil d'administration du CLEP, n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (Henri Renié, Samia Soultani et Pierrick Guesné).

S519 - RHTF - 5 - TRAITEMENT DES RELIQUATS DES COMPTES FAMILLES SUITE À LA SUPPRESSION DE LA RÉGIE ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES ET LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE FACTURATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillers municipaux s'étant abstenus (Vincent d'Agostino et James Charbonnier).

S519 - RHTF - 6 - SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS : AGRÉMENT POUR LA CESSION D' ACTIONS DU CAPITAL DÉTENUES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE À MAYENNE COMMUNAUTÉ

Antoine Caplan, Bruno Bertier, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA et conseillers départementaux de la Mayenne, se sont retirés de la séance et n'ont donc pas pris part au vote. Florian Bercault, Georges Poirier, Patrice Morin, Geoffrey Begon et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA, se sont retirés de la séance et n'ont donc pas pris part au vote. Nadège Davoust, Marie-Laure Le Mée Clavreul et Camille Pétron, en tant que conseillers départementaux de la Mayenne, se sont retirées de la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - RHTF - 7 - SEM LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS : PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SCI RENAISSANCE POUR LE PORTAGE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À VILLAINES-LA-JUHEL

Florian Bercault, Antoine Caplan, Bruno Bertier, Georges Poirier, Geoffrey Begon, Patrice Morin, Vincent D'Agostino et Samia Soultani, en tant qu'administrateurs de la SEM LMA, se sont retirés de la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - RHTF - 8 - CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE MISSION POUR LE CENTRE DE VACCINATION ET LES MANIFESTATIONS LOCALES, CULTURELLES OU SPORTIVES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - RHTF - 9 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE PARTIELLE - RESPONSABLE DE L'ATELIER URBANISME

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - RHTF - 10 - MUTUALISATION DU DROIT SYNDICAL ENTRE DEUX COLLECTIVITÉS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - RHTF - 11 - EMPLOIS SAISONNIERS 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - CRV - 1 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE L'EUROPE EN MAYENNE EN VUE DES ANIMATIONS DU 6 MAI 2023 AU TITRE DU PROJET "EUROPE EXPRESS : MA VOIX POUR L'AVENIR"

Solange Bruneau et Georges Poirier en tant que titulaire et suppléant représentants la ville de Laval et Nadège Davoust, en tant que représentante de Laval Agglomération au sein de l'association Maison de l'Europe en Mayenne, n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - VQC - 1 - PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - VQC - 2 - MODIFICATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION ET DES PRESTATIONS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux ayant voté contre (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié) et deux conseillers municipaux s'étant abstenus (Vincent D'Agostino et James Charbonnier).

S519 - VQC - 3 - RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S519 - TUEC - 1 - RÉGULARISATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LE GÉO-RÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - FEUX / LOGICIEL DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES / GESTION DES DT/ DICT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 2 - AVENANT N° 2 À LA CONVENTION AVEC TERRITOIRE ÉNERGIE MAYENNE (TEM) POUR LA CRÉATION DE LA BASE DE DONNÉES, LE GÉO-RÉFÉRENCIEMENT, L'ACCÈS AU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE, LA GESTION DES DT-DICT POUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, DE FEUX DE SIGNALISATION TRICOLORES ET LES BORNES ÉLECTRIQUES

Guillaume Agostino, en tant que titulaire représentant la ville au sein de Territoire d'Énergie Mayenne (TE53), s'est retiré de la séance et n'a pas pris part au vote, comme Isabelle Eymon.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 3 - EFFACEMENT DES RÉSEAUX PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE RUE DU DÉPÔT - ZAC DE LA GARE

Guillaume Agostino, en tant que titulaire représentant la ville au sein de Territoire d'Énergie Mayenne (TE53), s'est retiré de la séance et n'a pas pris part au vote, comme Isabelle Eymon.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 4 - DÉROGATION AU DROIT D'OPPOSITION À LA COLLECTE DU NUMÉRO D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, sept conseillers municipaux s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S519 - TUEC - 5 - PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES SUR LE DOMAINE PUBLIC - DEMANDE DES ABEILLES MAYENNAISES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 6 - CONSTITUTION, MISE EN PLACE ET APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'INDEMNISATION À L'AMIABLE DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU ONZE NOVEMBRE

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, une conseillère municipale ayant voté contre (Samia Soultani) et neufs conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S519 - TUEC - 7 - BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA SAS TLK REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ET MADAME GERVAIS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 8 - CESSION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ RUE SAINT MATHURIN CADASTRÉ CE 138 AU PROFIT DE KAUFMAN AND BROAD

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 9 - ACQUISITION D'UN TERRAIN SITUÉ IMPASSE DU BOURNY CADASTRÉ DH 57 DES CONSORTS CUSSON ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 10 - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PROPRIÉTÉ DE MADAME CHRISTIANE CORMERAIS SISE 51 RUE DU VAL DE MAYENNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S519 - TUEC - 11 - CONSTITUTION DE SERVITUDE ENEDIS RUE DU VAL DE MAYENNE SUR LA PARCELLE CI 395

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 23 mars 2023.

La directrice générale des services,

Fabrice Martinez